



Lars Whitt

Chef de bureau
Oresunddirekt
(Danemark/Suède)

Avec un tiers de la population européenne

vivant dans des régions frontalières, il est évident que nous allons porter à l'avenir un intérêt accru à la coopération transfrontalière. Celle-ci représente un énorme potentiel qui n'a été jusqu'ici que partiellement exploité.

Dans la région de l'Oresund, nous avons pris comme point de départ la situation des travailleurs et des entreprises. En effet, l'expérience a montré qu'une communication directe avec les citoyens basée sur leurs situations individuelles, permet de donner à chacun le sentiment d'une région accessible. Lorsque les classes politiques danoise et suédoise se sont entendues pour bâtir un pont sur le détroit de l'Oresund dans les années 1990, l'objectif n'était pas seulement d'accélérer les transports entre la Scandinavie péninsulaire et l'Europe continentale, mais également de fonder une toute nouvelle région transfrontalière. Et depuis l'inauguration du pont en 2000, le nombre de frontaliers quotidiens est passé de 2 000 à 25 000.

La Suède et le Danemark disposent tous deux de systèmes de sécurité sociale et socio-économiques très développés. Au départ, l'insécurité qui peut accompagner l'abandon d'un système de sécurité sociale en faveur d'un autre, lié notamment au manque d'informations sur le service public transfrontalier, était l'un des principaux obstacles à la mobilité transfrontalière. Oresunddirekt a été créé en réponse à cela, dans le but d'accroître la transparence et de fournir des informations sur les règles et les réglementations aux citoyens et aux entreprises de la région.

Oresunddirekt compte deux bureaux : un centre d'information permanent où les citoyens peuvent venir poser leurs questions sur leur quotidien, et un bureau virtuel qui alimente le site Oresunddirekt.com, portail web comportant plus de 1 200 articles d'information.

L'un des aspects les plus dynamiques de ce site réside dans son forum de discussion. Les utilisateurs peuvent y obtenir des réponses très concrètes et variées : quelles sont les règles de stationnement à Copenhague ? Combien coûte une baby-sitter à Malmö ? Quelles sont les conventions sociales que je dois connaître concernant mon nouveau lieu de travail ?... Ces questions quotidiennes, apparemment insignifiantes, font vivre le territoire transfrontalier.

À priori, on pourrait penser que traiter ces questions quotidiennes des frontaliers n'a pas un grand impact stratégique sur le développement régional dans son ensemble. Mais en réalité, il s'agit de l'une des contributions majeures au développement, lent mais soutenu, d'un territoire mieux intégré. Si l'idée d'une nouvelle Europe régionale est d'aller au-delà de la vision politique, les États-nations doivent renforcer leurs efforts en vue de soutenir la mobilité, et celle-ci prend d'abord racine dans l'esprit des habitants. Comprendre les besoins individuels est donc la clé qui permet de libérer le potentiel des régions transfrontalières mobiles et intégrées.

Impliquer la société civile dans les territoires transfrontaliers

Le 11 février 2010, 120 personnes se sont réunies à Tournai, en Belgique, pour participer au second séminaire thématique du projet URBACT "EGTC" qui a porté sur "l'implication de la société civile dans les territoires transfrontaliers".

Comment développer le sentiment d'appartenance des habitants à un espace transfrontalier ? Comment impliquer la société civile dans la vie publique transfrontalière ? Ces deux questions fondamentales dans la construction des territoires transfrontaliers ont été au cœur des échanges du séminaire, ouvert par Patrick Peugeot, président du Forum de l'Eurométropole de Lille-Kortrijk-Tournai.

Des exemples de projets impliquant directement les habitants des deux côtés de la frontière ont tout d'abord été présentés comme le Forum de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, ou le "KM solidarité", course de jeunes organisée chaque année au sein de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau.

Toutefois, afin de créer de réelles "communautés transfrontalières", les interventions ont montré la nécessité de travailler à une participation active des habitants dans les projets. Pour susciter une curiosité culturelle plus large, le rôle des médias et la création d'un "espace public transfrontalier" sont essentiels, et l'exemple du Journal des deux rives, avec 15 000 pages lues par jour, a montré que la curiosité des lecteurs pour les sujets transfrontaliers était bien présente.

Pour aller plus loin, le 3^{ème} atelier a porté sur la création de dispositifs de gouvernance transfrontalière impliquant la société civile et favorisant ainsi la "légitimité" de l'action publique transfrontalière. De nombreux exemples ont été cités comme, à la frontière germano-polonaise, dans l'agglomération de Francfort (Oder)/Slubice, l'organisation en juin 2009 d'un forum de débat public impliquant la



société civile (au final, 1/3 des objectifs et des projets transfrontaliers proviennent de la société civile). Autres exemples : au sein du GECT Ister-Granum (Hongrie/Slovaquie), la création d'un "parlement civil" dans lequel s'expriment les organisations civiles, ou encore au sein de l'Eurodistrict Trinational de Bâle, la mise en place d'une association, 'Metrobasel', qui représente les intérêts des entreprises, des institutions et des acteurs de la société civile.

En conclusion, Hans-Günther Clev, directeur général de la MOT, a présenté les résultats du projet qui se clôturera en mai 2010. Il a cité notamment la publication d'un Manuel qui présentera méthodologies, bonnes pratiques, plans d'actions locaux et recommandations européennes du projet. Il a également annoncé la conférence finale, les 6 et 7 mai prochains à Esztergom en Hongrie, sur les résultats et les suites du projet.



European Union

European Regional Development Fund

** Expertising Governance for Transfrontier Conurbations : le projet met en réseau six agglomérations transfrontalières en Europe. Il vise à échanger les bonnes pratiques et à améliorer les outils de gouvernance transfrontalière, pour chaque site partenaire. Plus d'informations : www.urbact/eu/egtc*

La MOT, l'Euro-Institut et l'ARFE officialisent leur partenariat

Suite à une alliance stratégique signée entre la MOT et l'ARFE fin 2007, deux conventions de coopération, entre la MOT et l'Euro-Institut ainsi qu'entre l'ARFE et l'Euro-Institut, ont été signées le 18 mars, en marge de la 18^{ème} session plénière du Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe (CPLR).

Comme l'a souligné Karl-Heinz Lambertz, ministre-président de la Communauté germanophone de Belgique, rapporteur général du CPLR sur la coopération transfrontalière et président de l'ARFE, "il s'agit tout d'abord de témoigner au niveau européen, qu'en matière de coopération transfrontalière, l'Euro-Institut, l'ARFE et la MOT sont complémentaires et uniques". En effet, ces trois institutions apportent des réponses aussi bien en matière d'assistance opérationnelle, de stratégies de lobbying et

d'échange d'expériences que de formation, de conseil ou d'accompagnement. Selon Nawel Rafik-Elmrini, conseillère communautaire (CUS), adjointe au maire de Strasbourg et vice-présidente de la MOT, ces partenariats constituent "un réseau d'interlocuteurs fiables, capable non seulement de satisfaire les attentes des espaces frontaliers en Europe, mais aussi de servir d'appui aux instances européennes". Monique Jung, conseillère régionale (Alsace) et présidente de l'Euro-Institut a expliqué que "ces conventions serviront à encadrer la coopération au quotidien entre ces institutions afin de la rendre plus efficiente et plus dynamique".

Plusieurs domaines de travail ont ainsi été identifiés comme l'échange d'informations, la professionnalisation des acteurs du transfrontalier, la rédaction d'études et un travail commun sur des projets des publications.

Un projet de carte européenne des professionnels de santé

Au sein de l'Union européenne, les territoires frontaliers sont des espaces où la mutualisation de certaines activités publiques facilite grandement l'accès des citoyens à de nombreux services. L'un des domaines de coopération les plus pertinents en ce sens est celui de la santé.

Ainsi, entre la France et la Belgique, l'observatoire franco-belge de la santé et ses projets pilotes d'équipements et de maisons de santé, menés notamment entre les Ardennes belges et françaises, constitue l'une des réussites de cette coopération.



Pourtant, le franchissement des frontières par les professionnels de santé (dans le cadre de l'établissement durable ou de la prestation de service de courte durée) est encore soumis à de lourdes procédures administratives menées auprès des autorités nationales compétentes.

Le projet de carte européenne des professionnels de santé, financé en partie par la Commission européenne et porté par un consortium d'autorités compétentes d'enregistrement de professionnels de santé en Europe (le consortium HPRO*), est animé par l'Ordre des pharmaciens français. Il vise à faciliter la mobilité des cinq professions de santé mentionnées dans la directive 2005/36 sur la reconnaissance des qualifications professionnelles adoptée par le Parlement et le Conseil en 2005. Grâce à cette carte, tout médecin, infirmier, chirurgien dentiste, sage femme ou pharmacien pourra ainsi circuler plus aisément au sein de l'Union européenne.

L'objectif est également d'assurer la meilleure sécurité possible à tous les patients européens, en leur garantissant d'avoir toujours en face d'eux un professionnel autorisé. La carte permettra en effet d'accéder aux bases de données des ordres des différents pays afin de s'assurer de l'habilitation à exercer du professionnel, qu'il s'agisse de son diplôme ou d'une éventuelle interdiction d'exercer. Ce qui veut dire qu'il ne s'agit pas de créer une nouvelle base de données européenne, mais bien de s'appuyer sur les bases nationales existantes mises à jour quotidiennement.

Le consortium a identifié 893 autorités compétentes en Europe chargées d'inscrire et de contrôler près de 6 millions de professionnels de santé. Aussi, afin de soutenir la continuité et la visibilité de ses travaux, le consortium HPRO se transforme actuellement en un réseau européen permanent, forum qui permettra de coordonner les initiatives nouvelles des autorités compétentes et de répondre à d'autres projets ou propositions de la Commission européenne dans ce domaine.

Actuellement, le projet étudie par exemple la possibilité pour les pharmaciens belges de lire les dossiers pharmaceutiques des patients français et de délivrer les médicaments nécessaires à leur traitement tout en prenant en compte les prescriptions déjà réalisées en France.

* Health Professional Card - Plus d'informations : www.hprocard.eu
Contact : Patrick Fortuit, membre de l'Ordre des pharmaciens français, patrick.fortuit@gmail.com

Revue de presse

- **Pour un échange structuré entre les GECT**, Le Journal des Deux Rives, 12 mars
Le Journal des Deux Rives, quotidien en ligne franco-allemand, publie une série d'articles sur la MOT et les GECT. Plus d'informations sur www.2-rives.com.
- **Michel Delebarre aborde les défis futurs de la politique régionale de l'UE**, Comité des régions, 1^{er} mars - "Le 11 février, des élus locaux et régionaux de toute l'Europe ont élu Michel Delebarre (FR/PSE), maire de Dunkerque, à la présidence de la commission pour la cohésion territoriale (COTER) du Comité des régions jusqu'à la mi-2012..."
- **La cohésion territoriale : poursuite des débats à Bruxelles le 12 mars**, Inforegio News, 9 mars - "La Commission européenne a reçu près de 400 contributions à la consultation ouverte en octobre 2008 par le Livre vert sur la cohésion territoriale..."
- **Un cluster transfrontalier matériaux Naissance d'Intermat**, L'Union, 9 mars - "Le 3 mars [...] les clusters français Materialia, belge MecaTech et luxembourgeois SurfMat se sont réunis pour signer le premier accord de coopération transfrontalière sur le thème des procédés et matériaux..."
- **Zoom sur les frontaliers**, JIM, mars-avril - "Un Annemassien actif sur deux travaille en Suisse. A l'occasion du Salon des transfrontaliers qui a lieu chaque printemps [...] le JIM propose un zoom sur les frontaliers. Dossier réalisé en collaboration avec le Groupement transfrontalier européen."
- **Un programme franco-italien pour mieux gérer les rivières**, Le Dauphiné libéré, 8 mars - "Programme de coopération européenne entre la France et l'Italie, le projet 'Pellidrac' a pour but d'étudier et de comparer les rivières du Drac, dans les Hautes-Alpes, et du Pellice, dans la province de Turin en Italie, afin de partager et mutualiser les données récoltées..."
- **La LGV Perpignan-Figueras devrait fonctionner dès la fin 2010**, Le Moniteur, 26 février - "Le tronçon de 44,4 km entre Perpignan [P-O] et Figueras (nord-est de l'Espagne) de la future ligne à grande vitesse entre Paris et Barcelone devrait être mis en service à la fin de l'année..."
- **Les surprises du fisc espagnol aux travailleurs du tunnel**, Sud Ouest, 3 mars - "Les salariés français de la Société du tunnel du Somport se seraient bien passés de la surprise que leur a réservée le fisc espagnol. Il y a quinze jours en effet, ils ont appris que le prélèvement sur leur salaire passerait de 16 à 24 % tous les mois à partir... du 1^{er} mars..."

En bref

■ La MOT publie son rapport d'activité



La MOT vient de publier son rapport d'activité 2009. Ce document est téléchargeable sur le site Internet de la MOT : www.espaces-transfrontaliers.eu

■ Stratégie UE 2020

La Commission a adopté sa proposition pour la stratégie Europe 2020 accompagnée d'un document détaillant les résultats de la consultation. Cette nouvelle stratégie fait suite à une consultation publique qui a suscité plus de 1 500 contributions et à laquelle la MOT a participé. Un calendrier de la stratégie Europe 2020 a également été publié. <http://ec.europa.eu/eu2020>

■ Une impulsion européenne pour les stratégies macro-régionales

Après l'adoption par l'UE en octobre 2009 d'une stratégie européenne globale pour la région de la Mer Baltique et le premier sommet de la Mer Baltique le 10 février dernier, les projets de stratégies macro-régionales se multiplient : une conférence à Ulm, le 2 février 2010, a marqué le lancement d'une série de consultations destinées à donner forme au projet de stratégie européenne pour la région du Danube, élaboré par la Commission. Par ailleurs, la présidence espagnole de l'UE a appelé, en février dernier, à une stratégie de l'Arc Atlantique pour une coopération entre les pays maritimes de l'Europe de l'Ouest. Elle a également placé l'espace méditerranéen, qui fera l'objet d'un sommet les 7 et 8 juin prochains, au cœur de sa stratégie.

Agenda

- **Congrès du Groupement transfrontalier européen**, 10 avril 2010 à Annemasse (France)
 - **Présidence espagnole** - "La coopération territoriale européenne : GECT et coopération transfrontalière", 3 mai 2010 à Cáceres (Espagne)
 - **Conférence finale du projet URBACT "EGTC"** "Expertising Governance for Transfrontier Conurbations", 6-7 mai 2010 à Esztergom (Hongrie)
- PROJET COFINANCE PAR L'UNION EUROPEENNE
- **6^{ème} Conférence Européenne des Villes Durables**, 19-21 mai 2010 à Dunkerque (France)
 - **Commission européenne** - Les régions, actrices du changement économique - Construire une croissance durable, 20-21 mai 2010 à Bruxelles (Belgique)
 - **Colloque international** "Migration & identités interculturelles et/en espaces frontaliers", 27-29 mai 2010 à Courtrai (Belgique)
 - **Assemblée générale de la MOT et conférence-débat**, 2-3 juin 2010 à Paris (France)

Plus d'informations sur ces événements sur www.espaces-transfrontaliers.eu